

LYCEE POLYVALENT ARISTIDE BRIAND



LYCEE ARISTIDE BRIAND
20 avenue Cdt Dumont
05007 GAP CEDEX

DEBAT NATIONAL : BILAN DES REUNIONS

Le proviseur

Question 18 M. NOEMI

Comment améliorer le fonctionnement de l'éducation Nationale ?

Comment en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'état et des collectivités territoriales ?

-Démarrage du débat : Mission éducative est antagoniste à décentralisation
-Constatation : les professeurs ont déjà fait grève à propos de cette réflexion.

A été ajoutée la réflexion suivante : qui finance la décentralisation ?

-Enchaînement sur les inquiétudes :

- La décentralisation va créer des inégalités ou les accentuer : exemple des ordinateurs portables dans Bouches-du-Rhône.

Il est souligné que c'est déjà constaté → les investissements sont inégaux. Selon la richesse de la région et selon le profil de la personne dirigeant la région, il y a inégalités à l'échelle du territoire national.

Il a été dit que les ATOSS ont une mission d'éducation.

Exemples : à la cantine. Il y a rapport d'éducation entre les élèves et les agents de service. Si cela est supprimé on tombe dans la prestation de services. On sort donc des missions de l'école. Là aussi, les régions les plus défavorisées sont les plus menacées.

→ **Autre point :** il est gênant de se dire qu'aux inégalités matérielles déjà en place, il faille maintenant adjoindre des inégalités humaines.

- A la question de savoir s'il y a des limites à la décentralisation, il est répondu que poser la question est vraiment grave.
- L'argument fort est que les limites sont déjà dépassées.

→ **Autre point :** la décentralisation constitue un éloignement des prises de décision

Référence
Dossier suivi par
RICHAUD Eliette
Téléphone
04 92 52 28 05
Fax
04 92 53 46 83
Mél.
ce.0050007f
@ac-aix-marseille.fr

20, av. du Cdt DUMONT
05007 GAP CEDEX

ce qui n'est pas conforme à une soit disant démocratie directe, argument fort pour la décentralisation.



→ En vrac : Avec la décentralisation , le concours ATOSS qui est départemental ne le sera plus.

- Il a été mis en évidence une référence historique : la république s'est construite contre les potentats locaux.
- Il n'est pas question de perdre sa liberté pédagogique parce qu'un potentat local aura décidé qu'il faut procéder autrement.

2/11

- **UNANIMITE** : C'est l'état qui doit discuter des plates formes éducatives, qui doit garder le rôle de service public.

- **Déconcentration : gestion des personnels.**

Actuellement, pour les mutations, chaque académie a son propre barème pour le mouvement intra-académique
L'égalité de formation, de traitement, doivent être garanties par l'Etat.

Vendredi 12 décembre

Débat sur l'avenir de l'Ecole

(Groupe 1)

Domaine : Définir les missions de l'Ecole – Fiche 05

Le groupe de travail a connu quelques difficultés de mise en route car tenter de définir le socle commun de compétences, de connaissances et de règles de comportement que les élèves doivent avoir acquis au terme du Lycée semblait être impossible dans les délais impartis (à savoir une heure et demie)
De plus beaucoup semblaient douter que ce travail puisse aboutir sur de réelles évolutions ou tout au moins sur quelques prises de conscience.

Néanmoins, décidé à faire entendre la parole qui lui était donnée, le groupe a choisi de cibler son étude sur les compétences fondamentales et non sur les règles de comportement, dans la mesure où l'Etablissement restait relativement préservé des violences scolaires..

Il est alors apparu que c'est avant tout la maîtrise de la langue française qui constitue une base primordiale dans la transmission des savoirs. Etre capable de lire, s'exprimer et comprendre un texte semble constituer une condition sine qua none à tout travail scolaire et devient par conséquent une priorité d'apprentissage.

Un parallèle a également été établi avec une réflexion sur les langues vivantes et notamment l'Anglais. La question était de savoir si il était

réellement concevable de fournir aux élèves une maîtrise des langues étrangères telle qu'elle était inscrite dans les textes.

Or, qu'il s'agisse du Français ou des langues vivantes, force est de constater que les enseignements horaires sont trop restreints pour la richesse des compétences à faire acquérir



3/11

Ainsi le groupe s'est accordé à penser que dans ces conditions les programmes ne pouvaient être que trop ambitieux, et le découpage horaire des champs disciplinaires peu utile. La multitude des matières enseignées et qui plus est, leur systématique alternance au cours de la journée semble avoir pour conséquence perverse de ne laisser d'autre alternative aux élèves que de faire « un peu de tout et beaucoup de rien ».

Ce système a d'ailleurs été qualifié de « saupoudrage » ou encore « d'effet zapping » rendant ainsi compte de l'idée qu'il est plus aisé, du point de vue de la compréhension, de suivre d'affilé un film de 4 heures, plutôt que de le voir 1 heure chaque semaine pendant un mois.

De ce constat, quelques solutions sont apparues. Tout d'abord une nouvelle réorganisation horaire. Celle-ci pourrait prendre la forme de ce qui se fait déjà dans d'autres pays Européens et se découper ainsi en terme « d'Unités » et non plus d'années scolaires. Le principe serait alors de globaliser les heures sur une même année en fonction des matières. Du point de vue des programmes il serait également intéressant de les réharmoniser voire des les alléger.

Et enfin une grande idée à laquelle le temps a manqué pour être traitée de façon satisfaisante était de réussir à donner le goût de l'effort aux élèves. Conscient que sous certains aspects utilitaires de l'école, de nombreux élèves étaient amenés à ne plus ressentir de plaisir dans l'acte d'apprendre, nous avons rappelé que apprendre est une action complexe et difficile. Mais c'est à l'Ecole d'accompagner les élèves pour surmonter ce caractère rébarbatif de l'apprentissage, qui une fois dépassé conduit à une grande satisfaction personnelle.

Pour conclure, le débat sur l'avenir de l'Ecole, tel qu'il a été vécu dans ce groupe semble très bien refléter les mêmes caractéristiques que les orientations prises actuellement pour l'organisation de l'Ecole. C'est à dire très ambitieux au vu du temps accordé. Pourtant, tous restent convaincus que des solutions existent pour parvenir à transmettre un socle commun de connaissances dans la mesure où l'Ecole sera capable de redonner le goût d'apprendre aux enfants.



4/11

Débat national sur l'avenir de l'école

Thème III : Améliorer le fonctionnement de l'école

Question n°21 : Faut-il redéfinir les métiers de l'école ?

La question a été abordée par l'ensemble des 23 personnes présentes sous l'angle suivant : Pourquoi avoir choisi cet atelier ? trois réponses immédiates :

- pour engager une réflexion sur la formation des enseignants et des personnels
- pour optimiser le travail en équipe
- pour améliorer la coordination entre les différents personnels d'un établissement

La question des **assistants d'éducation** est également abordée, sous divers angles : sont évoqués la précarité du statut au regard de celui des surveillants actuels, mais également la nécessité d'une formation pour ces jeunes qui sont en première ligne confrontés aux problèmes d'éducation (sans autorité de statut, avec une faible différence d'âge et sans formation qualifiante)

Un professeur exprime ensuite le souhait de développer des structures relais, des décroissements entre le professeur et la classe : émerge l'idée de créer des postes de **psychologues** scolaires dans les établissements. Confrontation de points de vues différents à ce sujet. Réponse d'une CPE : il existe des structures relais extérieures à l'établissement, terrains neutres pour libérer la parole de l'élève, en relation étroite avec la vie scolaire et les infirmières, capables d'intervenir en urgence si nécessaire. Intervention d'un professeur qui pense assumer de plus en plus les problèmes grandissants des élèves. Proposition d'un enseignant, l'exemple du Québec : les professeurs, en début de séance, chaque jour, proposent de débattre des problèmes collectifs et individuels des élèves. Ensuite, dans un climat favorable à la classe, ils réinvestissent leur mission de transmission des connaissances. Evolution vers l'idée de formation de l'enseignant à la psychologie, puis naturellement évocation des questions de formations, d'un point de vue général

Formation et recrutement



Un constat est fait : les professeurs sont encore aujourd'hui recrutés sur des exigences essentiellement disciplinaires, or la transmission des connaissances ne représente plus qu'une partie de leur missions (cf circulaire de 1996 sur la mission des professeurs). Evocation des jeunes enseignants parachutés en milieux scolaires très difficiles (région parisienne notamment). Ce constat est étendu au recrutement des contractuels et des vacataires : quid de leur formation : est-elle assurée ? Par qui ? Comment ?

5/11

La question des IUFM est, dans ce cadre, logiquement évoquée : s'il s'agit de renforcer l'apport théorique des enseignants stagiaires, alors la faculté est compétente pour remplir ce rôle. S'il s'agit en revanche d'apprendre un métier, il faudrait sûrement revoir le fonctionnement actuels des IUFM (modules et stages insuffisants).

Et enfin, à l'issue de cette formation, existe-t-il des passerelles pour les personnes inaptes aux fonctions qu'elles sont désormais censées occuper (Enseignant, CPE, personnel de direction...) ?

Plus tard dans le débat sera signalée la forte disparité entre la définition des missions d'un enseignant à Gap et en région parisienne. Est donné à titre d'exemple celui d'une enseignante gapençaise et de son frère, enseignant en région parisienne. Afin de répondre aux attentes et aux besoins diamétralement opposés en mesure de formation de ces deux enseignants, l'enseignante nous fait part de sa riche expérience : une première année d'observation en binôme avec une enseignante titulaire, une deuxième année ponctuée de mini-stages en responsabilité et enfin trois mois de stages en remplacement total. Bilan : pas de choc de première rentrée, une formation de qualité, un coût certes...mais nécessaire.

Nouveaux métiers et cohabitation entre différents statuts

Un constat au lycée Aristide Briand : un CDI de plus en plus sollicité (TPE...), un établissement très important (1095 élèves), et un seul poste de documentaliste. Bilan : réussir à fonctionner avec un poste de documentaliste, d'aide-éducateur et un contrat emploi solidarité.

La question du CDI renvoie évidemment à l'idée d'une forte informatisation des établissements scolaires : quid de la **maintenance informatique et audiovisuelle** ? Aujourd'hui, pour tout le réseau du lycée, un seul poste d'aide-éducateur.

Une idée : la création de poste des techniciens informatique et/ou audiovisuels. Réponse d'un personnel ATTOSS : les postes de techniciens informatiques existent à l'Education Nationale mais sont peu payés, d'où une fuite du personnel qualifié vers les structures privées, plus lucratives. Idée également évoquée de la création d'un profil d'informaticien-professeur : plusieurs points de vue divergeants s'expriment alors, certains défendant cette idée, d'autres soulignant que le technicien n'est pas un pédagogue et qu'il existe une séparation entre les deux statuts, même si bien évidemment ils travaillent ensemble (les deux sont liés).



6/11

La question de la maintenance renvoie à celle des missions traitées par des entreprises extérieures et plus généralement à la question de la **sous-traitance**. Est-elle nécessaire ? Ne peut-on pas constituer des équipes mobiles au sein de l'éducation nationale pour répondre à ces besoins ? Divers points de vue sont exprimés, alternant entre la nécessité d'une sous-traitance qui ne représenterait pas un danger pour l'Education Nationale et la question de la sauvegarde d'un service public. Consensus : trouver un équilibre satisfaisant entre deux positions extrêmes, deux exemples : non pour sous-traiter le service de restauration, oui pour la réparation de la photocopieuse.

Le travail en équipe

Une force. Faisable, pour preuve, on y parvient dans les établissements difficiles.

Une demande ? Que le travail en équipe soit pris en compte dans la définition des horaires de travail.

Une proposition d'un enseignant. Libérer une même demi-journée pour les enseignants d'une même discipline afin qu'ils travaillent en commun.

Un constat : le travail en équipe, tant au niveau pédagogique qu'au niveau de la coordination, semble plus développé qu'avant, même s'il reste informel, « à la sauvette », et c'est un regret exprimé.

Un souhait : que l'environnement même du lycée incite à cet échange (par le biais de création de salles de travail en commun, d'un restaurant scolaire réservé aux enseignants...).

Une idée : revoir l'architecture des établissements.

En fin de débat et faute de temps, plusieurs questions ont été soulevées, sans pouvoir être débattues :

- la formation : problème de temps, problème des formations proposées, notamment pour le personnel administratif (quasiment plus formé)
- problème des effectifs des classes
- faut-il renforcer le rôle du chef d'établissement ? Ce qui pose le problème du recrutement, de son arbitraire local, de la notation du professeur.
- Problème de la dérive des responsabilités grandissantes des personnels de l'éducation nationale et des condamnations, problème de droit, juridisme (trouver un coupable à tout prix...)

C.P.E.

Elodie HOFFMANN,



- *M. LEONARDUZZI Michel*

7/11

Définir les missions de l'Ecole : Sujet choisi N° 06

Comment l'Ecole doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

- Le groupe de travail est parti du contact suivant : en classe de seconde, le socle

commun des disciplines à étudier est important ; l'ambition est grande, surtout pour les élèves les plus fragiles. Propositions :

-modèle anglais : spécialisation grâce à des options permettant aux élèves de valoriser leurs points forts ; possibilité d'abandonner certaines disciplines non fondamentales (Physique Chimie, LV2) dans lesquelles l'élève serait en situation d'échec.

-En contrepartie, mettre en place en permanence dans les cursus scolaire des sections « passerelles » pour permettre aux élèves de réintégrer ultérieurement une voie abandonnée à un moment donné de la scolarité.

Reprise de cette proposition par l'animateur sous la forme suivante :

- 1) Offrir un large choix d'options aux élèves.
- 2) Conseils de l'équipe pédagogique pour effectuer les choix limités.
- 3) Possibilités de stages intensifs permettant à tout moment de rattraper le retard dans une matière abandonnée, mais dont l'élève a besoin maintenant, compte tenu de son objectif professionnel.

En ce qui concerne les langues vivantes, les conditions actuelles d'enseignement ne sont pas propices à la réussite :

- Les groupes sont trop nombreux (ex : classes à 36)
- Ils sont aussi trop hétérogènes : on regroupe des élèves de sections différentes

dans une même classe, certains préparent une épreuve écrite, d'autres une épreuve orale . Un tel enseignement différencié est difficile à conduire, et impossible avec des effectifs surchargés.

Autre problème : programme identique dans les sections technique et générale alors que les profils sont différents.

A nouveau, le groupe revient sur le sujet de la classe de seconde indifférenciée avec plusieurs suggestions :



- Un parent d'élève estime que l'entrée au Lycée s'accompagne de trop de changements simultanés, sources de déstabilisation pour les élèves : non seulement l'élève doit s'adapter aux nouveaux locaux, aux nouvelles équipes pédagogiques, souvent à de nouveaux camarades mais en plus il doit trop rapidement effectuer des choix déterminants pour son avenir, car les options prédestinent à telle ou telle filière ; il souhaiterait que ces choix ne se fassent qu'en classe de 1^{ère} .

- 8/11
- Autre proposition intermédiaire : 1^{er} trimestre d'observation ; choix des options en fin de 1^{er} trimestre en concertation avec l'équipe des professeurs.
 - Nouvelle proposition de la part d'une élève : examen d'entrée en seconde ; seconde en 2 ans pour les élèves en difficultés (sur le modèle de la 1^{ère} S en 2 ans, expérience menée il y a quelques années) car il est préférable de répartir le programme sur 2 ans plutôt que redoubler sa classe.
 - Ou peut être encore, prévoir un second cycle en 4 ans pour tout le monde avec des remises à niveau individualisées effectuées au sein de petits groupes de travail et avec une grande concentration entre les membres de l'équipe pédagogique (15 heures d'enseignement obligatoire pour tous les professeurs de Lycée, quel que soit leur grade); cette aide individualisée pourrait être effectuée une ou deux demie journées par semaine pendant lesquelles la classe éclaterait en petits groupes, en fonction des besoins de chaque élève.
 - Le système existe dans le primaire, avec des instituteurs spécialisés qui viennent en aide aux élèves en difficulté dans les écoles de son secteur ; mais celui-ci étant vaste, les remboursements de frais de déplacement sont insuffisants, ce qui pénalise les écoles les plus lointaines du centre de rattachement.
 -
 - Un parent d'élèves propose de mettre en place des stages en entreprises pendant l'année de seconde ; il constate aussi qu'au collège, les stage ne sont pas suffisamment exploités par les enseignants et que plus généralement, les entreprises n'avaient que peu de contacts avec l'équipe pédagogique, voire même pas du tout.
 - Ces stages pourraient aussi servir de lien d'études des rapports sociaux au sein de l'entreprise en vue de mettre en évidence l'importance de l'assiduité et de la ponctualité.
 - Plus généralement, on ne peut que déplorer le manque de moyens alloués aux lycées pour établir des liens avec le tissu économique local ; afin d'organiser des partenariats durables, il faudrait doter les établissements scolaires d'un poste spécialisé par contingent de 1000 élèves.



9/11

- Le débat s'ouvre alors sur la revalorisation de l'enseignement technique, les intervenants insistent sur le fait qu'il s'agit là d'un problème de société qui se répercute sur les choix scolaires (métiers pénibles, aux conditions de travail et aux horaires peu attrayants, sans contrepartie financière)

Le débat se termine avec le problème des élèves en situation financière et familiale dramatique pour lesquels les aides sont insuffisantes et même parfois inexistantes lorsque le problème apparaît après les dates de clôture des demandes de bourse. De plus en plus d'élèves, surtout à leur majorité sont abandonnées par leurs parents et doivent subvenir à leurs besoins, y compris celui du logement.

Samedi 10 janvier 2004

M. LEONARDUZZI Michel

Faire réussir les élèves - Sujet choisi

N° 8

Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

La première remarque qui vient à l'esprit des intervenants au débat concerne le problème des effectifs : au Lycée, les classes sont trop chargées, en particulier pour toutes les classes de seconde (deux élèves sont présentes et confirment : alors qu'elles étaient 22 ou 24 par classe au collège, elles se retrouvent au Lycée l'une dans une classe de 35 et l'autre dans une classe de 36 élèves).

-Pourquoi ne pas suivre le modèle italien où c'est la même équipe pédagogique qui suit les élèves pendant 5 ans ; cela permet de bien connaître les élèves, leurs difficultés scolaires et leurs problèmes personnels (meilleur suivi individuel).

-A ce sujet, une élève abonde dans le même sens en apportant son témoignage : par rapport au collège (elle fréquentait un petit collège rural) elle déplore le manque de rapports humains au lycée, l'insuffisance de communication professeurs - élèves ; selon elle, les élèves sont rapidement « catalogués » d'après leurs résultats scolaires : la note passe avant l'individu.

-D'une façon plus générale, les intervenants admettent qu'il n'existe que trop peu de liaisons (en particulier, interdisciplinaire) entre les enseignants ; la multiplicité des salles de professeurs dans le lycée aggrave la situation.



- A l'école comme dans l'entreprise, la grande dimension nuit aux rapports humains :

il faudrait privilégier les établissements à taille humaine (les écoles et les collèges ont encore ici un atout face aux lycées).

10/11 -De nouveau (le sujet avait déjà été abordé dans le thème N° 6) apparaît la nécessité d'un temps de concertation obligatoire prévu aux emplois du temps des professeurs
(15 heures d'enseignement pour tout le monde plus 3 heures de concertation obligatoire).

-Par ailleurs, il apparaît de plus en plus difficile aux enseignants d'organiser des sorties pédagogiques (modes de financement de plus en plus stricts, barrières administratives de plus en plus insurmontables, compte tenu de la responsabilité civile du chef d'établissement et de l'agent comptable).

-Certains élèves n'ayant pas les possibilités matérielles de travailler efficacement chez eux, il serait utile de généraliser l'ouverture des études surveillées le soir à tous les élèves volontaires (aide des surveillants ; entraide des élèves, profitable à tous).

-La formation des maîtres au sein des IUFM est remise en cause. Un jeune professeur déplore le manque de pratique pédagogique et surtout, l'absence de préparation pour les jeunes maîtres à enseigner dans les zones sensibles, dans les établissements réputés difficiles. Or, compte tenu du système d'affectation actuel, ce sont les enseignants les moins expérimentés qui doivent exercer dans les ZEP des banlieues défavorisées.

-Concernant les langues vivantes , il serait souhaitable :

-d'adapter les programmes aux filières (ceci est d'ailleurs valable pour l'ensemble des matières, les besoins étant différents d'une section à l'autre)

-de mettre en place des laboratoires de langues

-de généraliser les séjours linguistiques

-d'éviter le « saupoudrage » (2 heures par semaine pendant de nombreuses années sont moins efficaces que des stages intensifs à durée limitée = mieux vaut 2 semaines de 30 heures pour apprendre à parler que 30 semaines au rythme hebdomadaire de 2 heures)

-Proposition d'une élève : organiser des journées à thème pendant lesquelles les élèves

s'efforceraient de converser en langue étrangère en dehors des heures de cours (dans la cour de récréation, à la cantine, etc.)

-Autre suggestion : mettre en place un tutorat entre élèves, avec le soutien des surveillants

-De nombreux intervenants déplorent la hiérarchie des filières : **S**, **ES**, **L** et enfin **STT**



Mais le phénomène a toujours existé et personne n'a de réelles solutions pour l'enrayer.

Néanmoins, l'ampleur des sections tertiaires inquiète un certain nombre de participants au débat : les sections **STT** prennent une extension démesurée, sans commune mesure avec les besoins du marché du travail. La situation est d'autant plus inquiétante qu'une partie non négligeable des élèves arrive dans ces sections sans motivation, à cause d'une orientation par l'échec.